

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 16 février 2011.

Vote des Subventions et tarifs 2011 :

Sur propositions de la commission des finances, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs et attribue les subventions aux associations pour 2011.

Création d'une piste cyclable- chemin de randonnée :

Le Maire présente le projet d'itinéraire de la piste cyclable partant du cœur de bourg jusqu'à l'étang de Galaché et informe de ses rencontres avec les différents partenaires : Conseil Général, Fougères Communauté, Ville de Fougères, Comité Départemental de randonnées pédestres, responsable de la pisciculture de Galaché.

Le linéaire total est estimé à 1 830 mètres sur une largeur de 2.50 ml.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- pour les emprises foncières, d'acquérir une partie - 2 930 m² et pour le reste de signer une convention de passage avec les propriétaires concernés.
- de demander auprès du Conseil Général l'inscription de ce circuit au PDIPR – Plan départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- de solliciter toutes aides financières à la réalisation de ce projet, notamment au titre du Contrat de Territoire

Le cabinet d'étude INFRACONCEPT est missionné pour établir le dossier de déclaration à déposer au service de la Police de l'eau ainsi que pour les études techniques d'aménagement.

La mise en service de la voie est prévue courant juillet 2011.

Voirie du lotissement Les Lavandières II :

Le conseil municipal décide à l'unanimité le classement dans le domaine public communal de la voirie du lotissement des Lavandières II d'un linéaire de 80 mètres restée dans le domaine privé communal, portant le total à 42 759 mètres.

Eclairage public :

Après présentation par Michel BENEDETTI de la proposition du Syndicat Départemental d'Energie 35 concernant les conditions techniques, administratives et financières du transfert de compétences dans le domaine de l'éclairage public, le conseil municipal décide à l'unanimité:

- de transférer au SDE 35 les compétences optionnelles suivantes :
 - o la maintenance des installations d'éclairage
 - o l'établissement, la mise à jour et la diffusion de la cartographie concernant ces installations.

Règlement d'utilisation de la salle des fêtes :

Suite à certaines dérives dans l'utilisation de la salle des fêtes, le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le règlement en laissant la possibilité au Maire d'annuler une réservation en cas de risque quant à la sécurité des personnes ou des biens.

Modification du virage près de l'école publique :

Après présentation par le Maire du projet de modification du virage rue du Couesnon près de l'école publique, le Conseil municipal décide de demander toutes les aides financières susceptibles d'être accordées, subvention Amendes de police, Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Opération Cœur de Bourg :

Le Maire informe de l'état d'avancement des négociations avec le lotisseur -Foncière Carnot-propriétaire d'une partie du site du Cœur de Bourg concernant la viabilisation du secteur. Le coût estimatif de la répartition des aménagements sera connu prochainement.

Après présentation par Michel BRARD d'un projet de cahier des charges portant sur des orientations d'aménagement de la partie communale, le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre

Point sur le programme de voirie 2010 et projet 2011 :

Roger SAUDRAIS informe que l'entreprise STPO, après constat, va refaire les parties de voie abîmées depuis l'intervention de fin d'année dernière. Les parties de voirie non rechargées n'ont pas tenu.

Il précise le projet de programme 2011 vu en commission de voirie et dont la consultation est en cours.

Compte-rendu de la Commission Sports Loisirs et Culture :

Michel BRARD présente le résultat de l'enquête réalisée auprès des parents par remise de questionnaire. Le résultat est très favorable. Quelques adaptations sont cependant à prévoir.

Le conseil municipal décide de développer, au niveau communal, la communication auprès des jeunes des activités proposées par l'ASCA.

Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes – CMJ –

Philippe COLLET donne le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal des Jeunes dont l'objet était de dresser un bilan des actions menées, de l'engagement de chacun. Le renouvellement est programmé pour début avril avec des élections.

Michel BENEDETTI donne le compte-rendu de la dernière réunion du CLIS – CHIMIREC

Le Maire fait part du bilan technique et agronomique 2010 de la station d'épuration établi par la SAUR.

Le Conseil municipal accepte la pose d'un totem et d'une plaque murale pour le bâtiment de la bibliothèque proposés par Fougères Communauté dans le cadre d'une campagne de signalétique des services et des équipements communautaires.

Les membres du conseil municipal établissent les permanences pour le scrutin des élections cantonales des 20 et 27 mars 2011.

Isabelle MORICEAU donne le compte-rendu de la dernière réunion de la commission Espaces verts portant sur les orientations 2011 de fleurissement.